



## **NEWSLETTER**

**01/2020**

### **A partir du 15 octobre 2020 de nouvelles mesures sont confirmés tels que :**

La pratique sportive telle que nous la connaissions est à nouveau impactée par les mesures gouvernementales. Nous joignons à cette information la synthèse du communiqué de la Ministre des Sports Valérie Glatigny.

Les contacts sont interdits pour les activités sportives en intérieur, pour les personnes de plus de 12 ans.

Dans ce communiqué, le cabinet de la ministre FWB des Sports, précise :

- Pour les sports en intérieur (avec et sans contact), pour les moins de 12 ans, les entraînements et compétitions pourront se poursuivre normalement.
- Cependant, pour les plus de 12 ans, les contacts sont désormais interdits pour les activités sportives en indoor. Les entraînements devront être adaptés pour éviter tout contact et respecter les règles de distanciation sociale.

### **Code orange**

Pour l'ensemble des disciplines sportives, le nombre de personnes dans un groupe reste limité à 50, entraîneur et encadrants compris. Comme prévu par le code orange, les douches et vestiaires doivent être fermés dans l'ensemble des clubs sportifs.

En d'autres termes, pour notre pratique de l'Aïkido, les cours d'enfants de moins de 12 ans peuvent avoir lieu sans mesures spéciales tout en gardant les gestes barrières (lavage des mains avant et après, ...)

En ce qui concerne les plus de 12 ans, le seul travail possible reste le travail des armes (katas, suburis, ...) qui permet de garder la distanciation sociale.

Le Conseil d'administration



## **SAVEZ-VOUS**

Votre mutualité peut vous donner un coup de pouce dans la pratique de l'Aïkido. Soucieuse de votre santé, elle prend en charge une partie de votre affiliation.

Chaque mutuelle définit sa propre politique, c'est pourquoi les montants alloués sont parfois différents.

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur le site de votre mutuelle.

## **STAGES FEDERAUX**

**Les stages prévus jusqu'à la fin du mois de novembre sont supprimés.  
Les examens DAN prévus le 28 novembre sont reportés dans le courant de janvier 2021 si les conditions sanitaires le permettent.**

### **Novembre 2020 :**

Le cours pour tous prévus le 28/11 sera peut-être transformé en cours DAN ou définitivement supprimé suivant les directives gouvernementales.

### **Décembre 2020 :**

12 décembre 20 : Cours DAN – CET.

### **Janvier 2021 :**

16 janvier 21 : Cours pour tous et DAN.

Siège social : Av. Orban, 225 1150 Bruxelles tél : 02/779.15.84

L'Union Belge d'Aïkido est reconnue le Centre Mondial de l'Aïkido.

L'Union Belge d'Aïkido est Membre : Fédération Européenne d'Aïkido, Aïkikai So Honbu de Belgique.

L'Aïkikai So Honbu est la seule Fédération à avoir été directement reconnue par Feu UESHIBA MORIHEI O Senseï en 1961.

**[www.aikikai-belgium.org](http://www.aikikai-belgium.org) | [info@aikikai-belgium.org](mailto:info@aikikai-belgium.org)**